

Attestation

AFNOR Certification atteste avoir procédé à une évaluation au sein de :

PAPREC PLASTIQUES

pour les activités suivantes :

COLLECTE, CONDITIONNEMENT, RECYCLAGE, BROyage, LAVAGE, MICRONISATION, REGENERATION, TRAVAIL A FAÇON, TRANSFORMATION, NEGOCE ET DEVELOPPEMENT DE MATIERES PLASTIQUES.

COLLECTION, CONDITIONING, RECYCLING, GRINDING, WASHING, MICRONIZATION, REGENERATION, PROCESSING, TRADING AND DEVELOPMENT OF PLASTIC MATERIALS.

et sur les sites suivants :

**LIEU DIT CHAGNY FR-27330 LA NEUVE LYRE
3 RUE DU GRAND VILLAGE ZI DE LA COINDRIE FR-49340 TREMENTINES
RN 6 ZA LA LOYERE FR-71530 FRAGNES- LA LOYERE
AVENUE DE BRETAGNE ACTIPARC DU SEGREEN FR-49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
RUE DE L'AVENIR ZI CHICAGO FR 55100 VERDUN**

selon le modèle :

Prévention des pertes de Granulés Plastiques Industriels (GPI) selon le décret n°2021-461

Cette évaluation a été réalisée le :
2023-06-23

Un rapport a été établi reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation
2023-08-01



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

La présente attestation ne porte que sur les champ et périmètre qui y sont indiqués. Elle est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée. Cette attestation représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et/ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation. CERTIF 1245.5 11/2020

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise audité :	PAPREC Plastiques PRL 27	Date :	21/06/2023
Site de :	La Neuve Lyre	Auditeur :	Philippe ARIN
Activités du site :	Production de GPI	N° affaire :	4190407
	Manipulation de GPI	Durée de l'audit :	0,25 jour(s)
	Transport de GPI	Audit sur site :	oui non
	Stockage, logistique		
	Recyclage		
	Aires de lavage de citernes		

cochez les cases correspondantes

Le site de PAPREC Plastiques La neuve Lyre appartient au Groupe PAPREC. Le nombre de personnes travaillant sur le site est de 60 personnes (fonctionnement en 5x8). L'activité de l'entreprise est le recyclage des plastiques (broyage et régénération des matières plastiques). Le plastique recyclé sera alors revendus aux industriels de la plasturgie ou autres sous forme de granulés.

Contexte de l'organisme :	Lavage unidose et film (PEBD) puis régénération Lavage/ Broyage (3 broyeurs) avec tri (multi matière) plus tri par tribo électrique. Régénération filtration à 180 micron metres
---------------------------	---

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :	ISO 9001/ISO 14001/ISO 45001
--	------------------------------

granulés : 4 à 5 mm

Taille des granulés plastiques présents sur le site :

1- EQUIPEMENTS	CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Conforme	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granulés de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	Pour les eaux pluviales : 3 séparateurs gravitaires pour prédecancer les effluents qui servent également aux incendie le cas échéant . A l'émissaire en rivière un tamis filtrant de 100 microns. Dans les ateliers uniquement eaux de process en circuit fermé traité dans sue station de traitement.			
1.2	Conforme	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents sur le site.	Oui			
2- PROCEDURES						
2.1	Conforme	Des procédures de prévention de la dispersion des granulés sont gérées et communiquées.	Mise en place de standards de nettoyage et un agent a plein temps chargé du nettoyage des extérieurs Protocole avec les chauffeurs			
2.2	Conforme	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granulés de plastiques industriels présents sur le site	Oui			
2.3	Conforme	Les zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Identification des zones à risque par un plan général puis affichage au niveau de chaque zone de travail et de stockage.			
2.4	Conforme	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulés de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.	Un peu de vrac mais surtout en Big-Bag			
2.5	Conforme	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Sans objet, emballages perdus			
2.6	Conforme	Les granulés plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	Procédure déversement accidentel.			
2.7	Conforme	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granulés sont nettoyés régulièrement.	Annuellement écrémage des 3 séparateurs et débouillage tous les trois ans			
2.8	Conforme	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	un agent a plein temps chargé du nettoyage des extérieurs + achat d'une balayeuse de voirie en cours			
2.9	Conforme	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Contrôle et nettoyage habdo des grilles des regards			
3- FORMATION, SENSIBILISATION						
3.1	Améliorable	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Pour l'instant uniquement affichage dans les ateliers. Réaliser les sessions de sensibilisation planifiées			
4- CONTRÔLE INTERNE						
4.1	Conforme	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Une check list de vérification semestrielle a été créé dans le cadre de la division, elle a été utilisée pour la première au mois.			

Conclusions de l'audit :
 Contrôle et nettoyage habdo des grilles des regards
 Fiche de vie d'entretien du site avec passage bi-mestriel
 Annuellement écrémage des séparateurs et débouillage tous les trois ans
 Curage par aspiration des réseaux réalisé en mai 23 en vue de passage caméra
 L'audit semestriel réglementaire est en place
 Une personne responsable de l'entretien du parc

AVIS Favorable
 supprimer la mention inutile

L'exploitant met à disposition du public sur son site internet l'attestation de conformité ou une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise audité :	PAPREC Plastiques 49 T	Date : 20/06/2023
Site de :	Tréméntines	Auditeur : Philippe ARIN
Activités du site :	Production de GPI <input checked="" type="checkbox"/> Manipulation de GPI <input checked="" type="checkbox"/> Transport de GPI <input checked="" type="checkbox"/> Stockage, logistique <input checked="" type="checkbox"/> Recyclage <input checked="" type="checkbox"/> Aires de lavage de citernes <input type="checkbox"/>	N° affaire : 4190407 Durée de l'audit : 0,25 jour(s) Audit sur site : oui non

cochez les cases correspondantes:

Le site de PAPREC Plastiques à Tréméntines appartient au Groupe PAPREC. Le nombre de personnes travaillant sur le site est de 60 personnes (fonctionnement en 3x8 et 2 x 12. L'activité de l'entreprise est le recyclage du plastiques (broyage et régénération des matières plastiques). Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie ou autres sous forme de granulés.

Contexte de l'organisme :
 Monomatière PVC , régénération broyage, tri optique, stocks extrusion pour fabrique de granulé, ou en poudre (entre 500 et 630 micron
 Activité souple, retraitement de chutes de lino Gerflor en pvc souple : broyage, granulation et servant en sous couches dans les recette

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :

ISO 9001/ISO 14001/ISO 45001 + certifications produits : QB 34 dy CSTE

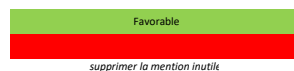
Taille des granulé plastiques présents sur le site :

granulé : 0,004 mm et inférieure à 3 mm
 -micronis& : 500 à 600 micrometre.

1- EQUIPEMENTS	CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Améliorable	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granulé de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération. Deux écoulements des eaux pluviales avec donc deux séparateurs d'hydrocarbures (haut et bas) Des relevés topos ont été réalisés pour mieux maîtriser les ruissellements. En amont, au niveau des regards, des paniers filtrants sont installés (sur 4 regards critiques sur 20 suite à une analyse de risques) Filtres à 1000 microns				
1.2	Améliorable	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granulé susceptibles d'être présents sur le site. La mise en place du dispositif de confinement permettra et l'achat d'une balayeuse (investissement en cours d'étude) de réduire le risque. Filtration des eaux de lavage des bacs à performer				
2- PROCEDURES						
2.1	Conforme	Des procédures de prévention de la dispersion des granulé sont gérées et communiquées. Mise en place de standards de nettoyage				
2.2	Conforme	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granulé de plastiques industriels présents sur le site. Oui				
2.3	Conforme	Les zones où des granulé de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées. Identifier par un plan général puis au niveau de chaque zone de travail et de stockage.				
2.4	Conforme	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulé de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement. Utilisation de bigs bags neufs				
2.5	Conforme	Ces emballages sont vérifiés périodiquement. Dans le cadre de la visite semestrielle et des visites mensuelles				
2.6	Conforme	Les granulé plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés. Procédure déversement accidentel.				
2.7	Conforme	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granulé sont nettoyés régulièrement. Planning de nettoyage par Zone.				
2.8	Conforme	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement. vu plan de contrôle et enregistrements				
2.9	Conforme	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)				
3- FORMATION, SENSIBILISATION						
3.1	Conforme	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...) Trois causeries ont été réalisées auprès des intervenants, de façon périodiques dans le cadre des causeries générales.				
4 - CONTRÔLE INTERNE						
4.1	Conforme	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés. Une check list de vérification semestrielle a été créé dans le cadre de la division, elle a été utilisée tous les mois dans le cadre de l'identification des risques				

Conclusions de l'audit : De nombreuses actions ont été mises en place sur le site et d'autres sont en cours (Groupe de travail au niveau de la branche PAPREC Plastiques).
 Projet de mise en place de décanteurs hydrodynamiques
 Des analyses ont été faites pour caractériser les eaux de rejets en Plastiques, en aval des hydrocarbures.
 Une cartographie sur 6 mois en 2022 a été réalisée pour identifier les zones de déversements accidentels. Un suivi mensuel est établi pour évaluer la performance
 Analyse de risque +++

AVIS



L'exploitant met à disposition du public sur son site internet l'attestation de conformité ou une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise audité :	PAPREC Plastiques La Loyère 71	Date : 20/06/2023
Site de :	La Loyère	Auditeur : Philippe ARIN
Activités du site :	Production de GPI <input checked="" type="checkbox"/> N° affaire : 4190407 Manipulation de GPI <input checked="" type="checkbox"/> Durée de l'audit : 0,25 Jour(s) Transport de GPI <input checked="" type="checkbox"/> Audit sur site : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Stockage, logistique <input checked="" type="checkbox"/> Recyclage <input checked="" type="checkbox"/> Aires de lavage de citernes <input type="checkbox"/>	

cochez les cases correspondantes

Le site de PAPREC Plastiques à La Loyère appartient au Groupe PAPREC. Le nombre de personnes travaillant sur le site est de 60 personnes (fonctionnement en 5x8). L'activité de l'entreprise est le recyclage de plastiques (broyage et régénération des matières plastiques). Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie ou autres sous forme de granules.

recyclage PEHD PP issu de la collecte jaune
 Grande phase de travaux au cours des deux dernières années, donc sujet bien pris en compte. Un centre de sur tri, un atelier de lavage, un atelier d'extrusion

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC / ou autre :

ISO 9001/ISO 14001/ISO 45001

Taille des granules plastiques présents sur le site :

granulés : 3 à 4 mm

1 - EQUIPEMENTS	CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Conforme	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granules de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	voir conclusion			
1.2.	Conforme	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granules susceptibles d'être présents sur le site.	voir conclusion			
2- PROCEDURES						
2.1.	Conforme	Des procédures de prévention de la dispersion des granules sont gérées et communiquées.	Mise en place de standards de nettoyage			
2.2.	Conforme	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granules de plastiques industriels présents sur le site	Oui			
2.3.	Conforme	Les zones où des granules de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Identifier par un plan général puis au niveau de chaque zone de travail et de stockage.			
2.4.	Conforme	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granules de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.	voir conclusion			
2.5.	Conforme	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Dans le cadre de la visite semestrielle			
2.6.	Conforme	Les granules plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	Procédure déversement accidentel.			
2.7.	Conforme	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granules sont nettoyés régulièrement.	voir conclusion			
2.8.	Conforme	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	Planning de nettoyage par Zone.			
2.9.	Conforme	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	voir conclusion			
3- FORMATION, SENSIBILISATION						
3.1.	Conforme	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	causeries régulières réalisées auprès des intervenants, de façon périodiques dans le cadre des causeries générales.			
4 - CONTRÔLE INTERNE						
4.1.	Conforme	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Une check list de vérification semestrielle a été créé dans le cadre de la division, elle a été utilisée tous les mois dans le cadre de l'identification des risques			

Conclusions de l'audit :
 Dans le cadre des travaux, intégration de la réglementation :
 Réfection des pentes et collecte des eaux de pluies sous rétention avec grille automatique 500 microns en entrée et un système déboureur desloueur en sortie 2500 m3
 Barquettes sensibles aux envols donc stockage couverts.
 Un diagnostic préalable : pour identifier les zones de manipulation ou à risque de pertes
 Sensibilisation des équipes : affichage causeries, tournées sécurité plan de nettoyage contrôlé semestriel

AVIS

FAVORABLE

supprimer la mention inutile

L'exploitant met à disposition du public sur son site internet l'attestation de conformité ou une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise audité :	PAPREC Plastiques PPL495	Date : 22/06/2023
Site de :	SEGRE	Auditeur : Philippe ARIN
Activités du site :	Production de GPI <input checked="" type="checkbox"/>	N° affaire : 4190407
	Manipulation de GPI <input checked="" type="checkbox"/>	Durée de l'audit : 0,25 jour(s)
	Transport de GPI <input checked="" type="checkbox"/>	Audit sur site : oui non
	Stockage, logistique <input checked="" type="checkbox"/>	
	Recyclage <input checked="" type="checkbox"/>	
	Aires de lavage de citernes <input type="checkbox"/>	

cochez les cases correspondantes

Le site de PAPREC Plastiques de SEGRE appartient au Groupe PAPREC. Le nombre de personnes travaillant sur le site est de 20 personnes (fonctionnement en 5x8). L'activité de l'entreprise est le recyclage de plastiques (broyage de plastiques). Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie ou autres sous forme de broyats, ou envoyé dans des unités du groupe.

Contexte de l'organisme :

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :

ISO 9001/ISO 14001/ISO 45001

Taille des granules plastiques présents sur le site :

granulés : 3 à 4 mm

1- EQUIPEMENTS	CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délaï de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Conforme	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granules de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	Toutes les eaux de ruissellement transitent par des paniers filtrants adaptés en final un déboureur deshuileur et un bassin de stockage des eaux incendie			
1.2	Conforme	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granules susceptibles d'être présents sur le site.	Oui			
2- PROCEDURES						
2.1	Conforme	Des procédures de prévention de la dispersion des granules sont gérées et communiquées.	Mise en place de standards de nettoyage			
2.2	Conforme	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granules de plastiques industriels présents sur le site	Oui			
2.3	Conforme	Les zones où des granules de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Identifier par un plan général puis au niveau de chaque zone de travail et de stockage.			
2.4	Conforme	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granules de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.				
2.5	Conforme	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Dans le cadre de la visite semestrielle et des visites terrain mensuelles			
2.6	Conforme	Les granules plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	Procédure déversement accidentel.			
2.7	Conforme	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granules sont nettoyer régulièrement.				
2.8	Conforme	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	Planning de nettoyage par Zone. Un agents dédié au nettoyage permanent			
2.9	Conforme	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Pal de contrôle en place			
3- FORMATION, SENSIBILISATION						
3.1	Conforme	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Causeries périodiques réalisées			
4 - CONTRÔLE INTERNE						
4.1	Conforme	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Une check list de vérification semestrielle a été créé dans le cadre de la division, elle a été utilisée tous les mois dans le cadre de l'identification des risques			

Conclusions de l'audit :

Maîtrise des GPI dans les règles de l'art

AVIS

Favorable

a

supprimer la mention inutile

L'exploitant met à disposition du public sur son site internet l'attestation de conformité ou une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 202

Entreprise audité :	PAPREC Plastiques 55		Date : 20/06/2023
Site de :	VERDUN		Auditeur : Philippe ARIN
Activités du site :	Production de GPI	X	N° affaire : 4190407
	Manipulation de GPI	X	Durée de l'audit : 0,25 jour(s)
	Transport de GPI	X	Audit sur site : oui non
	Stockage, logistique	X	
	Recyclage	X	
	Aires de lavage de citernes		

cochez les cases correspondantes

Le site de PAPREC Plastiques à Verdun appartient au Groupe PAPREC. Le nombre de personnes travaillant sur le site est de 46 personnes. L'activité de l'entreprise est le recyclage du plastiques (broyage et régénération des matières plastiques). Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie ou autres sous forme de granules.

Contexte de l'organisme :

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :

ISO 9001/ISO 14001/ISO 45001

Taille des granules plastiques présents sur le site :

granulés : 3 à 4 mm

1 - EQUIPEMENTS		CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granules de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	Conforme	Les dispositifs de confinement sont en place, des preuves photographiques ont été montrées				
1.2	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granules susceptibles d'être présents sur le site.	Améliorable	La mise en place du dispositif de confinement permettra et l'achat d'une balayeuse (investissement en cours d'étude) de réduire le risque.	Il reste à mettre en place le déboureur deshuileur prévu			
2- PROCEDURES							
2.1	Des procédures de prévention de la dispersion des granules sont gérées e communiquées.	Conforme	Procédure (livret de prévention des pertes de microplastiques dans l'environnement)				
2.2	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granules de plastique: industriels présents sur le site	Conforme	Oui.				
2.3	Les zones où des granules de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Conforme	Identifier par un plan général puis au niveau de chaque zone de travail et de stockage.				
2.4	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granules de plastique industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.	Conforme	oui				
2.5	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Conforme	Réalisé dans le cadre des nettoyages et et des visites terrain mensuelles				
2.6	Les granules plastiques industriels répandus accidentellement sur le site son ramassés et confinés.	Conforme	Procédure déversement accidentel. Les déchets sont dans les poubelle grises.				
2.7	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granules sont nettoyer régulièrement.	Améliorable	Equipement d'obturateurs de réseaux et de regards en attendant, budgeté, matériel commandé, prévu en octobre avec séparateur HC et décanteur lamellaire + mise en place de surgrilles et essais de nouveaux paniers sur les regards				
2.8	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyé: régulièrement.	Conforme	Planning de nettoyage en place				
2.9	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Améliorable	Equipement d'obturateurs de réseaux et de regards en attendant, budgeté, matériel commandé, prévu en octobre avec séparateur HC et décanteur lamellaire + mise en place de surgrilles et essais de nouveaux paniers sur les regards				
3- FORMATION, SENSIBILISATION							
3.1	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Conforme	causeries, affichage visites, sécurité Actions auprès de fournisseurs pour améliorer les conditionnements sinon abandon des fournisseurs				
4 - CONTRÔLE INTERNE							
4.1	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Non conforme	Une check list de vérification semestrielle a été créé dans le cadre de la division, elle a été utilisée				

Conclusions de l'audit : De nombreuses actions ont été mises en place sur le site et d'autres sont en cours (Groupe de travail au niveau de la branche PAPREC Plastiques). Les dispositions prises permettent de bien maîtriser la dissémination

AVIS

